

Département de l'Essonne

Ville de Grigny

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

et des Décisions du Maire.

Séance du Mardi 07 Juillet 2015.

L'An Deux Mille Quinze, le mardi 07 Juillet, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. RIO - M. ATIG - MME OGBI - M. LAATIRISS - MME ETE - MME TAWAB KEBAY - M. TROADEC - M. ZERKAL - MME BELLAHMER - M. BORTOLI - M. VAZQUEZ - M. QAROUACH - M. SOILIH - M. BOUKANTAR - MME AUBRY - MME GRENOUILLAT - MME RENKLICAY - MME M'PIANA - MME GIBERT - M. GAUBIER - M. OUKBI.

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS : MME LE BRIAND REPRÉSENTÉE PAR M. RIO, M. LOUISON REPRÉSENTÉ PAR M. VAZQUEZ, M. NDOMBELE REPRÉSENTÉ PAR M. BOUKANTAR, MME RAMI REPRÉSENTÉE PAR MME ETE, MME MABANZA REPRÉSENTÉE PAR M. LAATIRISS, M. BAGAVANE REPRÉSENTÉ PAR MME AUBRY, MME DIAWARA REPRÉSENTÉE PAR M. TROADEC, MME HERGAUX REPRÉSENTÉE PAR M. ATIG.

ABSENTS EXCUSÉS : M. GAMIETTE, MME ITOUA, M. BENDIAB, MME COMMISSIONNE, M. BINOIS, MME LAMOTHE.

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 35
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 21

Délibération DEL-2015-0065 : Actualisation de la demande de subventions dans le cadre du Contrat de Territoire.

Le Conseil Municipal,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délibérations du Conseil Général 2012-04-0036 du 2 juillet 2012 et 2012-ATDE-089 du 18 décembre 2012 relatives au nouveau partenariat avec les territoires essonniers 2013-2017,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°DEL-2013-0118 du 17 Décembre 2013 manifestant le souhait de la Commune d'entrer dans la procédure de contractualisation et adoptant les éléments relatifs aux conditions d'engagement partenarial,

Page 1 sur 3

Vu la délibération du Conseil Municipal n° DEL-2014-0139 du 2 décembre 2014 approuvant la signature avec le Département de l'Essonne d'un contrat de territoire, du programme des opérations et des subventions déposé dans ce cadre,

Délibère et,

Approuve le programme des opérations suivant pour un montant total de 4 292 647 € HT :

	Descriptif de l'opération	Montant de l'opération HT	Montant subvention CG
1	Restauration et mise en valeur de l'église St Antoine St Sulpice	1 445 000,00 €	1 156 000,00 €
2	Transformation d'un terrain de football en gazon synthétique de grand jeux au parc des sports	650 825,00 €	245 330,00 €
3	Réhabilitation de la Ferme Neuve suite à un incendie	915 740,00 €	732 592,00 €
4	Réhabilitation des groupes scolaire	381 536,00 €	305229 ,00 €
5	Réhabilitation des bâtiments publics	493 000,00 €	394 400,00 €
6	Aménagements extérieurs du centre technique territorial	721 000,00 €	576 800,00 €
7	Réhabilitation et aménagements extérieurs du préfabriqué du centre de loisirs du Clotay	162 870,00 €	130 296,00 €
9	Géothermie : Raccordement de la piscine et du gymnase du Labyrinthe	290 000,00 €	232 000,00 €
10	Géothermie : Raccordement extension du centre ville	650 000,00 €	520 000,00 €
TOTAL		5 709 971,00 €	4 292 647,00 €

Sollicite pour la réalisation du programme d'opérations l'octroi de subventions par le Département, d'un montant total de 4 292 647,00 € Hors Taxes ;

Approuve le plan de financement et l'échéancier prévisionnel de réalisation annexés à la présente délibération ;

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à déposer un dossier en vue de la conclusion d'un contrat de territoire selon les éléments exposés et à signer tous les documents s'y rapportant.

Ainsi délibère les jour, mois et an susdits,

Le Maire,



Philippe RIO.

Vote pour : 28

Abstention : 1

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le **17 JUIL. 2015**

Transmise en Préfecture le : **20 JUIL. 2015**



CONTRAT DE TERRITOIRE DE Mairie de Grigny
OPERATIONS RETENUES ET PARTICIPATION FINANCIERE DU DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

ENVELOPPE FINANCIERE	
Montant initial	4 292 647 €
Malus (1)	0 €
Dotations financières d'autres collectivités (3)	0 €
Montant total mobilisable à la signature du contrat	4 292 647 €
Sous total intégré dans l'enveloppe initiale (1)	429 265 €

Fonds sollicité	Libellé de l'opération	Coût de l'opération HT (€)	Montant de travaux retenus (€)	Montant de subvention mobilisable (€)	Autres finance-ments (€) (4)	Part restant à la charge de la collectivité (€)	Échéancier prévisionnel de financement (€)			Planning prévisionnel des travaux		
							2015	2016	2017	2018	Début	Fin
Renforcement du service public (2)	Restauration et mise en valeur de l'église St Antoine-St Sulpice	1 445 000	1 445 000	1 156 000	0	289 000	561 600	478 800		115 600	Novembre 2015	Novembre 2017
	Transformation d'un terrain de football en gazon synthétique de grands jeux au Parc des Sports	650 825	650 825	245 330	275 330	130 165	220 797			24 533	Septembre 2014	Décembre 2014
	Réhabilitation de la Ferme Neuve suite à un incendie	915 740	915 740	732 592	0	183 148	274 722	384 611	73 259		Janvier 2016	Mars 2017
	Programme de Réhabilitation de Groupes Scolaires (Groupe Buffe/Autuche/Régase, Gabriel Peri, La Licorne, Jean Moulin, Groupe scolaire Dédale, Elsa Triolet, Paul Langevin, Chat botté, Les tilleuls, Groupe scolaire Belle aux bois dormant / Petite sirène)	381 536	381 536	305 229	0	76 307	274 706		30 523		Janvier 2016	Décembre 2016
	Réhabilitation bâtiments publics : Parc Saint Lazare (BARON). Réfection complète de la toiture	190 749	190 749	152 599	0	38 150	81 714	55 625	15 260		Janvier 2016	Décembre 2016
	Réhabilitation bâtiments publics : 6 chemin du Plessis Réfection électricité du local communal du service retraité	19 735	19 735	15 788	0	3 947	14 209		1 579		Janvier 2016	Décembre 2016
	Conservatoire	39 830	39 830	31 864	0	7 966	17 063	11 615	3 186		Janvier 2015	Septembre 2016
	Arbalète	4 250	4 250	3 400	0	850	3 060		340		Janvier 2016	Décembre 2016
	Presbytère	8 220	8 220	6 576	0	1 644	5 918		658		Janvier 2016	Décembre 2016
	Logement de la Maison des Enfants et de la Nature	15 903	15 903	12 723	0	3 181	11 451		1 272		Janvier 2016	Décembre 2016
	Local jeunes avenue des Sablons.	28 396	28 396	22 717	0	5 679	20 445		2 272		Janvier 2016	Décembre 2016
	Réhabilitation bâtiments publics : Travaux d'économies d'énergies sur les chaudières et réseaux de chauffage.	185 917	185 917	148 733	0	37 183	79 644	54 216	14 873		Septembre 2015	Septembre 2016
	Aménagements extérieurs du centre technique territorial	721 000	721 000	576 800	0	144 200	519 120		57 680		Janvier 2015	Mars 2016
	Réhabilitation et aménagements extérieurs du préfabriqué du centre de loisirs du Clitay	162 870	162 870	130 296	0	32 574	117 266		13 030		Jun 2016	Décembre 2016
Sous total	4 769 971	4 769 971	3 540 647	275 330	963 994	1 381 161	1 353 570	461 851	354 065			
Aménagement durable et attractivité du territoire (2)	Géothermie : raccordement de la piscine et du gymnase du Labyrinthe	290 000	290 000	232 000	0	58 000		208 800	23 200		Janvier 2017	Décembre 2017
	Géothermie : raccordement extension du centre ville	650 000	650 000	520 000	0	130 000	468 000		52 000		Janvier 2016	Décembre 2016
	Sous total	940 000	940 000	752 000	0	188 000	0	468 000	208 800	75 200		
TOTAL	5 709 971	5 709 971	4 292 647	275 330	1 141 994	1 381 161	1 821 570	660 651	429 265			

(1) Au bout de deux ans et demi de la vie du contrat, la réalité de la situation de la collectivité est examinée dans le cadre d'une clause de revoyure. A cette étape intervient éventuellement le déblocage des fonds relatifs aux bonus/malus.

(2) Répartition des fonds : 50 % minimum est attribué au titre du fonds de renforcement du service public et 25 % (50 % pour les communes de moins de 5 000 habitants) maximum pour les opérations de voirie au titre du fonds d'aménagement durable et d'attractivité.

(3) Opérations d'intérêt commun, subventions mutualisées : communes de (nom de la commune), (montant) :

(4) Préciser l'origine des autres financements et leur montant